

PROTOCOLE D'ACCUEIL PHYSIQUE DES PARTICIPANTS

Organismes de formation Lefebvre Sarrut

RÈGLES INTER-ENTREPRISE

DANS L'UN DE NOS ORGANISMES

- Les formations dans les locaux des organismes reprennent à partir du 24 août
- Les participants doivent venir avec des masques
- L'organisme de formation s'assure que le formateur a un masque
- L'organisme dispose d'un stock d'urgence pour fournir des masques aux participants qui viendraient sans
- La taille de la salle permet de respecter les distances d'un mètre minimum entre chaque participant
- Les portes sont maintenues ouvertes, à l'exception des portes de sécurité incendie et les salles sont régulièrement aérées
- Les participants sont invités à venir avec leur propre matériel (PC, stylos, bloc-notes...). Pour ceux qui ne le peuvent pas, fourniture de bloc-notes et de stylos par l'organisme
- Pour permettre l'application des mesures d'hygiène individuelle relative au lavage des mains, des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition aux accueils des bâtiments, à chaque palier d'étage et dans les salles
- Pour information, les collaborateurs présents sur site sont équipés de masques et d'un flacon de gel hydroalcoolique, les salariés des fournisseurs externes (nettoyage, entretien, etc.) sont soumis au respect des mêmes règles de précaution sanitaire que les collaborateurs
- Conformément aux directives de la Fédération de la Formation Professionnelle, les supports de formations sont dématérialisés et mis à disposition avant la formation sur l'espace en ligne de l'organisme



DANS UNE SALLE EXTÉRIEURE LOUÉE PAR UN ORGANISME DE FORMATION

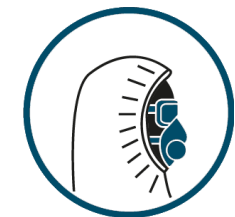


- Les participants doivent venir avec des masques
- L'organisme de formation s'assure que le formateur a un masque
- L'organisme dispose d'un stock d'urgence pour fournir des masques aux participants qui viendraient sans
- Le respect des conditions sanitaires (nettoyage et désinfection) par le prestataire est vérifié par l'organisme en amont de la tenue de la formation
- La taille de la salle doit permettre de respecter les distances d'un mètre minimum entre chaque participant
- Conformément aux directives de la Fédération de la Formation Professionnelle, les supports de formations sont dématérialisés et mis à disposition avant la formation sur l'espace en ligne de l'organisme
- Les participants sont invités à venir avec leur propre matériel (PC, stylos, bloc-notes...). Pour ceux qui ne le peuvent pas, fourniture de bloc-notes et de stylos par l'organisme

NETTOYAGE DES LOCAUX



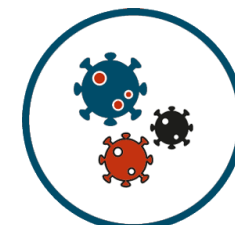
Le nettoyage des locaux est réalisé régulièrement comme habituellement.



Toutes les opérations de nettoyage et de désinfection sont effectuées par des professionnels portant des équipements de protection individuelle.



La désinfection des locaux avec des produits spécifiques est réalisée quotidiennement les jours d'ouverture, et les salariés des sous-traitants interviennent tout au long de la journée en portant une attention particulière aux points de contact (poignées de porte, interrupteurs, rampes d'escalier, boutons des ascenseurs ...), aux sanitaires et aux espaces communs. L'aération des locaux est également assurée chaque jour.



Si la présence d'une personne atteinte par le coronavirus COVID-19 dans les locaux venait à être détectée, une désinfection spécifique serait réalisée conformément à la réglementation sanitaire en vigueur.